

Parcours d'un militaire de la Révolution à 1866

Intérêt :

La loi Jourdan du 5 septembre 1798 met en place le service militaire par conscription, c'est-à-dire que tous les hommes âgés de 20 à 25 ans étaient inscrits ensemble sur des tableaux généraux de conscription et mobilisés en temps de guerre, tandis qu'en temps de paix l'armée faisait principalement appel à des engagés volontaires.

À partir de 1818, l'Armée n'est plus constituée de conscrits mais d'appelés qui sont tirés au sort (la personne tirant un mauvais numéro devait effectuer son service militaire) ou de remplaçants. Il faut ensuite attendre 1905 pour que le tirage au sort soit supprimé et le service militaire rendu obligatoire pour une durée fixée à 2 ans. À partir de la classe 1867 on conserve des registres matricules

En plus d'avoir un intérêt généalogique, car elles peuvent permettre de retrouver un ancêtre de la Révolution ou de l'Empire, ces recherches ont aussi pour but de mieux comprendre l'évolution du service militaire depuis la Révolution.

Les fonds d'archives à exploiter :

Pour la période **1806-1867** il n'existe pas de registre matricule. Cependant il est possible de retrouver des informations précieuses sur les soldats en faisant s'associer les documents suivant :

- **E dépôt** (archives déposées par chaque commune) : Les levées de volontaires et registres d'inscription de volontaire (1791-1798) dans les affaires militaires de la commune.
- Les extraits mortuaires peuvent parfois fournir l'unité du soldat. Ils sont disponibles pour la période révolutionnaire de **L 3045 à L 3082** (classement alphabétique des communes, en partie numérisé sur le site) et de **L 3083 à L 3104** (classement alphabétique des patronymes).
- **L 941** : Levée de 300.000 hommes (décret du 24 février 1793)
- **L 955-964** : Recrutement : affaires spéciales, par canton, discours et adresses de volontaires gardes nationaux offrant leurs services pour la défense des frontières ; enrôlements et levées, correspondance des commissaires ; conscription ; exemptions et dispenses ; déserteurs et réfractaires ; secours par les communes à leurs mobilisés. (1791-an VIII)
- **L 967-991** : Affaires spéciales par canton : tableau d'inscription des citoyens actifs de la commune conformément à la loi du 14 octobre 1791 sur l'organisation de la garde nationale (1789-an VIII)

Attention : Les conscriptions datant de l'an XII (1803-1804) à 1815 se trouvent aux [Archives Nationales](#).

- Sous-série réglementaire **4 R** :

R 1726 : Registre matricule des gardes nationaux mobilisés (1815) / **R 1724** : Registre matricule 5e bataillon des gardes nationaux de la Côte d'Or (1815) / **R 1728** : Registre matricule 6e bataillon grenadiers et chasseurs (1815).

- **R 1511 à R 1801** : Liste de tirage au sort + PV du conseil de révision (ou de recrutement) + listes départementales du contingent (1806-1867)

Les listes départementales du contingent contiennent les informations suivantes : Numéro d'ordre, Canton, Arrondissement, Numéro échu au tirage au sort, signalement, profession, taille, motif d'exemption, décision, mutation, date de mise en activité, date d'incorporation, remplacement et substitution, observations. Ces informations sont quasiment complètes pour les années 1820 (**R 1569**) à 1827 (**R 1597**).

À partir de 1828 (**R 1602**) les informations sont beaucoup plus lacunaires, on y retrouve principalement le numéro d'ordre, le canton, l'arrondissement, le numéro échu au tirage au sort, le signalement et la profession, mais l'affectation du régiment n'est plus indiquée.

Éléments essentiels pour effectuer la recherche :

- Nom et prénoms du militaire
- Date de naissance pour retrouver l'année de sa classe, (20^e année)
- Lieu de résidence aux vingt ans du conscrit. C'est normalement dans la circonscription du lieu de domicile que le jeune homme est appelé.

Bibliothèque des Archives départementales :

Us.929.1 MAL : Retrouver un ancêtre soldat de la Révolution ou de l'Empire / Jérôme Malhache. 2e éd. augmentée. - Paris - Archives & culture, impr. - 2016 Guides de généalogie

Us.929.1 MAL : Retrouver un combattant de la guerre de 1870 /

Jérôme Malhache. - Paris - Archives & culture, impr. - 2018 Guides de généalogie

Us.929.1-BER : Guide des recherches sur l'histoire des familles / Archives nationales par Gildas Bernard - Paris - Archives nationales – 1981

Autres sources :

« **Retracer le parcours d'un soldat de la Révolution ou de l'Empire** » par Philippe Tabary disponible sur le site des Archives Départementales de la Côte-d'Or

Le Site mémoire des hommes : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> pour retrouver le recensement des sous-officiers et des hommes de troupe pour la période 1802-1815 : gardes consulaires, impériales et royales et régiments d'infanterie de ligne.

Pour avoir des informations sur les soldats après 1867 se reporter à la fiche recherche : « **Fiche matricule des recensements militaires (1867-1940)** »